

l'excellent discours prononcé par M. Lesage, chef du département des travaux publics de Québec, à l'assemblée qui a eu lieu à Beauport, au sujet de l'établissement d'une manufacture de sucre de betterave :

Dernièrement, des capitalistes français qui se livraient chez eux à l'exploitation de cette industrie, ont résolu, en conséquence des taxes énormes qu'on leur fait payer en France, de traverser l'Atlantique et d'essayer d'implanter dans la province de Québec, où elle n'est pas taxée, la fabrication du sucre de betteraves. Ils ont l'intention, avec les capitaux considérables qu'ils possèdent, d'établir dans notre province quatre fabriques. Ils ont déjà réussi à Berthier en haut, où les cultivateurs se sont engagés à fournir la quantité requise de betterave. Ils ont ensuite jeté les yeux sur Québec et M. Lavallée dit que ces capitalistes demandent tout simplement que les cultivateurs du comté de Québec garantissent 1,000 arpents par année de betteraves à sucre pendant 12 ans.

Tous ceux qui cultivent les plantes sarclées savent que la culture de la betterave est très-avantageuse. La compagnie offre \$4 par tonne de 2,000 lbs., rendue à la fabrique. Or, le résultat des essais faits depuis 1875 démontre que le rendement moyen est de 16 tonnes à l'arpent et qu'il peut même atteindre 20 à 25 tonnes de 2,240 lbs. D'après ces calculs, la culture de chaque arpent rapporterait donc \$64, somme que les cultivateurs ne réalisent certainement pas en cultivant autre chose. Il a été de plus prouvé que la betterave canadienne contient au moins 1 par cent de substance saccharine de plus que la betterave française ou belge.

Il faut maintenant tenir compte de la pulpe, c'est-à-dire ce qui reste de la betterave après la fabrication du sucre, et qui constitue encore une nourriture de première classe pour les vaches.

M. Lesage communique à l'assemblée les renseignements suivants qui devront convaincre les cultivateurs :

En mettant entre chaque betterave une distance de 9 pouces, et entre chaque rang une distance de 16 pouces, on obtient 135 rangs de 240 betteraves chacun, soit 32,400 betteraves par arpent ou autant de livres de betteraves de 16 onces chacune.

Le rendement moyen en sucre, en France et en Belgique, est 6½ par cent. La moyenne générale des essais faits au Canada en 1876 a été de 7½ par cent, et en 1877 de 9 et une fraction.

La pulpe, c'est-à-dire ce qui reste de la betterave après la fabrication du sucre contient encore 22 par cent du poids primitif. Trois tonnes de pulpe égalent une tonne de foin.

Chaque tête de la population consomme par an 38 05 lbs. de sucre. Il a été importé en 1876, 163,971,518 lbs. de sucre dont la valeur était de \$6,009,783.

Dans un excellent article sur le progrès du catholicisme aux États-Unis, le *Courrier du Canada* dit :

En 1790, les catholiques n'étaient que 30,000, formant seulement 1/107^e de la population totale ; en 1820, ils étaient 300,000, soit 1/32^e de la population ; en 1840, ils sont 1,500,000 et représentent le 1/11^e de la population ; en 1860, leur nombre s'élève à 4,500,000, et ils forment le 1/7^e de la population ; en 1880, ils dépassent 7,000,000, ce qui, sur une population évaluée à 42 millions d'habitants, représente 1/6^e du nombre total des habitants.

Les conversions sont très nombreuses dans les classes éclairées à New-York et à Baltimore, où il y a depuis longtemps une population catholique d'un niveau social très élevé. Au contraire, à Boston et dans toute la Nouvelle-Angleterre, le catholicisme présente aux préjugés aristocratiques des Irlandais et des Canadiens, et cela suffit pour arrêter bien des âmes timides ; dans les anciens états esclavagistes du Sud, c'est à peine si quelques rares conversions se produisent depuis que la fière aristocratie du pays a été si cruellement découronnée de sa domination.

La grande cause du développement du catholicisme et de sa progression relative est dans la fécondité des familles catholiques, et la disparition de plus en plus rapide des familles de la vieille souche américaine dans certaines parties du pays, notamment dans la Nouvelle-Angleterre. Ce phénomène si extraordinaire avait été signalé, dès 1865, par un voyageur français, observateur fort sagace, M. Rameau. Et depuis lors il a pris des proportions qui alarment les économistes et les hommes publics. Les familles de souche yankee n'ont plus en général qu'un ou deux enfants, et beaucoup n'en ont pas. Le fait a été constaté dans les rapports des statistiques du bureau du travail du Massachusetts. Il en est de même dans le Vermont, dans le Connecticut, dans le Rhode-Island, dans les États fondés par les *pilgrim fathers*.

Non-seulement dans ces États l'élément d'origine étrangère l'emporte peu à peu par suite de l'accroissement des familles irlandaises, allemandes, canadiennes, et de l'extinction d'un grand nombre de familles yankees, mais encore parmi les Américains d'origine, beaucoup vendent leurs terres pour aller à l'ouest, qui offre des éléments de prospérité agricole beaucoup plus grands avec ses terres vierges. Les petites fermes qu'ils abandonnent sont achetées par des Irlandais ou Allemands qui, habitués à vivre de peu et plus sobres dans la culture, savent tirer encore de ce sol appauvri de quoi à

faire vivre leurs familles. Une part importante de la propriété territoriale passe ainsi aux mains des émigrants et des catholiques. Ce phénomène social considérable est moins accentué dans le Vermont, le New-Hampshire et le Rhode-Island, mais il est très marqué dans le Connecticut et le Massachusetts, le plus important des États de cette région. On peut donc, sans trop de témérité, prévoir le jour où la Nouvelle-Angleterre sera un pays en majorité catholique. L'histoire offre bien peu d'exemples de pareils changements.

NOS GRAVURES

Candahar.—Cette ville dont on s'occupe tant en ce moment est avantageusement située au pied de la vallée de Tarnah, dans l'Afghanistan. Elle est entourée d'un mur d'une trentaine de pieds de hauteur et possède une population d'environ 60,000 âmes.

La nouvelle que le général Robert était entré à Candahar a produit une grande joie en Angleterre, car, depuis le massacre des troupes du général Brooke, on se demandait si Candahar où les soldats anglais qui avaient survécu étaient enfermés, pourrait tenir assez longtemps pour permettre aux secours d'arriver.

"L'Atalanta."—On a trouvé la pouline de ce navire naufragé, et notre gravure la représente telle qu'on l'a trouvée.

Le tournoi entre McKay, de la Nouvelle-Ecosse, et Conley, de Portland, a beaucoup intéressé les gens des provinces maritimes, mais leur homme a été battu par le Yankee.

Nous avons parlé, il y a quinze jours, de la visite de l'ex-impératrice des Français à Sainte-Hélène.

LA RÉPONSE DE M. DE FRONTENAC

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

La flotte anglaise parut en vue de Québec le 16 oct. au matin (1690). L'amiral Phipps détacha un officier pour sommer la place de se rendre. Cet officier fut reçu sur le rivage ; on lui banda les yeux, et, avant de le conduire au château, on le promena longtemps autour de la ville, comme si l'on eût circulé parmi des chausse-trapes, des chevaux de frise et des retranchements.

Les troupes faisaient pendant ce temps un grand bruit avec les armes et les canons, pour augmenter encore la surprise du parlementaire, car les Anglais croyaient la ville désarmée et hors d'état de se défendre. Aussi, lorsque le bandeau tomba de ses yeux, et qu'il se vit en présence du gouverneur, au milieu d'une salle remplie d'officiers, il resta confus et présenta sa sommation d'un air qui contrastait avec l'arrogance des termes qu'elle contenait. Il se remit cependant bientôt, tira sa montre, qu'il présenta à M. de Frontenac pour lui montrer qu'il était dix heures et dit qu'il désirait qu'on le renvoyât à onze heures précises avec la réponse.

L'amiral Phipps demandait que les habitants du Canada se livrassent à sa discrétion, et qu'en bon chrétien leur pardonnerait le passé.

Le gouverneur piqué du manque de convenance dans les termes de la sommation, répondit sur le même ton :

"Je ne vous ferai pas tant attendre ; dites à votre général que je ne connais pas le roi Guillaume ; que le prince d'Orange est un usurpateur, qui a violé les droits les plus sacrés du sang et de la religion en détrônant le roi son beau-père, que je ne connais en Angleterre d'autre souverain légitime que Jacques II ; que votre général n'a point dû être surpris des hostilités qu'il dit avoir été faites par les Français dans la colonie de Boston, quoiqu'il a dû s'attendre que le roi mon maître, ayant reçu sous sa protection le roi d'Angleterre, étant près de le placer sur le trône par la force de ses armes, comme j'en suis informé, m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur prince légitime. Quand votre général m'offrirait, ajouta-t-il, des conditions plus douces, croit-il que

si j'étais disposé à les accepter, tant de braves gens y voudraient consentir, et voudraient me conseiller de me fier à la parole d'un homme qui a violé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur du Port Royal, d'un rebelle enfin, qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son roi légitime, en oubliant tous les bienfaits qu'il en avait reçus, pour suivre le parti d'un prince qui se dit le libérateur de l'Angleterre et défenseur de la foi, tout en détruisant les lois et les privilèges du royaume, et en renversant la religion de l'État. C'est ce que la justice divine, que votre général réclame dans sa lettre, ne manquera pas de punir quelque jour sévèrement."

Le parlementaire demanda une réponse écrite.

"Allez, lui dit M. de Frontenac, je vais répondre à votre maître par la bouche de mes canons ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi."—(GARNEAU, Hist. du Canada.)

L'EXPOSITION

Les présidents des différents comités d'amusements de l'exposition, à leur dernière réunion, ont préparé un programme contenant des détails complets au sujet de l'organisation de ces fêtes, lequel sera imprimé immédiatement pour être distribué au public.

Les courses de chevaux auront lieu samedi le 18, et jeudi et vendredi, les 23 et 24 septembre. Ces courses surpasseront tout ce que l'on a vu à Montréal depuis longtemps.

Il a été décidé aussi que les différents corps de volontaires à Montréal feraient une grande procession aux flambeaux.

Parmi les objets d'intérêt qui seront offerts à la curiosité des visiteurs de notre Exposition, un des plus curieux sera à coup sûr un corps d'Indiens de Caughnawaga, hommes et femmes, dans le costume de leur tribu, lesquels exécuteront en bande les danses de la guerre, du maïs et du serpent.

Ils représenteront aussi la cérémonie d'un mariage indien, ainsi que d'autres coutumes anciennes de leur race. Ce sera une précieuse occasion pour ceux qui désirent étudier les vieilles mœurs sauvages de cette partie du continent.—*N.-Monde.*

LETTRE D'ITALIE

LE ROI, LES ATTENTATS A SA VIE, LA POLICE ET LES BRIGANDS.

TURIN, 4 août.

Il est vraiment étonnant que si, dans ce beau pays où fleurit l'orange, on laisse la politique de côté, on ne puisse s'occuper que de brigands et d'assassins ! Jusqu'à quand en sera-t-il ainsi ?

La famille royale est en ce moment à Turin, au milieu de ces braves Piémontais, qui ont pour la maison de Savoie une affection et un dévouement sans bornes. Lundi soir, quand le roi est arrivé ici et qu'il a vu, rangées en bon ordre devant la gare, les associations ouvrières, il a pu dire, en contemplant ces bonnes têtes joyeuses : "Je me trouve au milieu de mon peuple !" Je ne veux pas dire par là que dans le reste de l'Italie il ne soit pas aimé : non, Dieu m'en preserve, mais je veux dire que nulle part il ne se sent aussi en sûreté qu'en Piémont.

A Rome, quand Humbert doit sortir du Quirinal, on s'en aperçoit tout de suite au déploiement de force qu'on rencontre sur tout le parcours que doit suivre la voiture royale : ce ne sont que carabiniers, gardes de la sûreté publique, gardes municipaux et agents en bourgeois qui veillent sur l'auguste personne de Sa Majesté. Le roi doit-il voyager, c'est alors une autre affaire ! Sur toute la ligne du chemin voyez, presque à chaque poteau télégraphique, un factionnaire l'arme au pied : de sorte que le train file entre une double haie de soldats.

Humbert, comme tous ceux de sa mai-

son, est très courageux, et je vous assure que si cela ne tenait qu'à lui, il dirait à la police de s'occuper un peu moins de lui et de tourner plutôt son zèle vers les brigands qui commencent à infester plusieurs provinces.

Si la police prend toutes ces précautions, c'est apparemment parce qu'elle a de bonnes raisons pour cela. Humbert et la famille de Savoie sont très aimés en Italie, cela est incontestable ; mais il y a un groupe d'internationalistes qui se propose d'agir, et on sait par expérience qu'en Italie les assassinats politiques ne doivent pas étonner.

Aujourd'hui la police a acquis la certitude qu'on a voulu attenter à la vie du roi dans la nuit du 19 juillet, sur la ligne Rome-Naples, tandis que le roi se rendait auprès de la reine Marguerite. Ce fut le préfet de Foggia qui fut le premier informé de cette intention ; il en donna aussitôt avis au préfet de Naples à Rome. Celui-ci partit immédiatement et apprit par différents employés le long de la ligne que, depuis quelques jours, des individus suspects rôdaient dans les environs de la voie et faisaient toute sorte de demandes aux cantonniers. Il attendit le train royal à la station de Riardo, se présenta au général de Sonnaz, aide de camp de Sa Majesté, et le mit au courant de tout. Le roi dormait ; le général le réveilla et lui fit lire les dépêches. Humbert répondit qu'il n'y avait rien à craindre, et ordonna qu'on continuât le voyage : il fit monter ensuite son aide de camp et deux officiers d'ordonnance dans son wagon, et il fut décidé qu'on repousserait toute agression par la force. Mais, par précaution, on fit partir un autre train avant le train royal, qui arriva lui, à Naples, avec une heure de retard.

Un autre attentat devait avoir lieu il y a deux mois à Rome. Vous avez raconté l'histoire de cet individu qui eut la fantaisie de jeter des pierres contre les députés, à Montecitorio. Une des pierres, qui pesait un kilogramme et demi, faillit atteindre M. Baccarini, ministre des travaux publics. L'individu fut immédiatement arrêté et reconnu pour un certain Cordigliani, tailleur, natif de Velletri. On le fouilla et on le trouva possesseur de quatre lettres... en chiffres. Notre Cordigliani devenait intéressant. On voulut avoir la clef de ces chiffres, mais celui-ci prétendit avoir perdu l'alphabet, de manière qu'on ne put lire les lettres, mais en revanche on a réussi à faire parler Cordigliani et à obtenir de lui l'aveu d'un attentat.

Il a raconté qu'en 1876, il fit à Velletri la connaissance d'un étranger qui lui proposa une somme d'argent assez considérable s'il assassinait Victor-Emmanuel. Cordigliani hésita, puis refusa, mais il n'en entra pas moins dans la secte des internationalistes, et fut toujours en relations avec l'étranger qui habitait Turin.

En 1878 (Victor Emmanuel était mort) l'étranger se rendit de nouveau à Velletri et, moyennant une somme d'argent, réussit à faire consentir Cordigliani à attenter à la vie d'Humbert. Il fut résolu que le coup serait fait le 1^{er} de l'an, le soir, quand le roi se serait rendu au théâtre Apollo pour la représentation de gala. Mais le roi ne sortit pas du Quirinal et l'attentat ne put avoir lieu.

Au mois de mai dernier, Cordigliani revint à Rome, bien décidé cette fois à faire le coup. Il alla chez un armurier de la rue Duc-Macelli—c'est Cordigliani qui parle—pour acheter un revolver, puis un beau jour il se posta à un coin du Corso pour guetter le passage du roi. Humbert passa en effet, mais chose étonnante, sa vue produisit une telle impression sur Cordigliani, que celui-ci renonça aussitôt à mettre son projet à exécution. Je ne sais si la police a prêté foi à la sensibilité de Cordigliani ; mais je vous garantis l'exactitude du fait : il m'a été communiqué dernièrement à Rome par une personne dont je ne puis douter. Cordigliani dit que l'aspect franc et loyal du monarque, sa façon courtoise de saluer lui firent penser qu'Humbert était trop bon pour être